

Sud éducation 34

Solidaires
L'emploi
Sud éducation

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32



Déclaration liminaire de SUD éducation 34 au CSA-SD du 4 septembre 2025

SUD éducation 34 voudrait commencer cette déclaration en exprimant son indignation face au suicide de Caroline Grandjean, harcelée lâchement sur son lieu de travail en raison de son orientation sexuelle. Ce harcèlement s'inscrit dans une continuité d'attaques contre l'école en particulier dans le premier degré dès qu'il est question de genre et de sexualité. La période réactionnaire que nous traversons oblige l'État à rappeler le droit et à soutenir ses agent·es et c'est ce qui n'a manifestement pas été fait dans cette situation.

La rentrée scolaire 2025 s'inscrit également dans une volonté politique convergente des citoyen·nes et des organisations à remettre justice sociale et égalité au cœur de notre société, après des décennies de creusement des inégalités et de destruction des services publics. SUD éducation soutient l'appel à la mobilisation et à la grève dès le 10 septembre contre l'austérité budgétaire.

Nous sommes réuni·es aujourd'hui en CSA-D pour discuter ouvertures et fermetures de classes. Et avant de se lancer dans des considérations techniques à coups de chiffres, de moyennes et de pourcentages, il est bon de rappeler que la France présente le pire taux d'encadrement avant la Roumanie parmi les 27 pays de l'Union européenne, alors que le nombre d'élèves par classe est l'un des facteurs les plus importants pour garantir la réussite scolaire de toutes et tous les élèves, un climat scolaire serein et des conditions de travail apaisées.

On notera en revanche que la part belle est faite aux établissements du privé à qui sont alloués 15% du budget de l'Éducation nationale pour 20% des élèves, alors même que plus de la moitié de ces élèves sont issu·es de milieux favorisés ou très favorisés.

Le report incessant de la réfection de la carte d'éducation prioritaire au profit de la création de cités éducatives enlève de fait aux écoles des moyens et de l'autonomie. Financer la politique de la ville ne supplée pas aux besoins de l'Éducation nationale et à la défense d'une école publique pour tous et toutes.

SUD éducation 34 espère que cette année le CSA-D sera l'occasion d'une véritable prise en considération des difficultés des personnels sur le terrain et de leur aspiration à une école plus juste et efficace.

